PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

À une session ordinaire du Conseil municipal, tenue mardi le 12 avril 2016 à 19 :30 heures, au Centre communautaire, sis au 1425, route 340 à Saint-Télesphore et à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire : Yvon Bériault

Madame la conseillère: Kim Jones

Messieurs les conseillers : Raymond Leclair, François D'André, Robert Théorêt, Paul Gauthier, Jean-Marie Lavoie

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Lise Longtin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, est aussi présente.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

*Monsieur le maire vérifie et constate qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée du 12 avril 2016 à **19:35** heures.*

Monsieur le conseiller Robert Théorêt prends son siège à 19:36

2016-04-01 ***ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR***

Il est proposé par monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE

2016-04-02 ***ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 8 MARS 2016***

Il est proposé par monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 8 mars 2016.

ADOPTÉE

2016-04-03 ***ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 15 MARS 2016***

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'adopter le procès-verbal de la session extraordinaire du 15 mars 2016.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DES PERMIS

Le rapport mensuel des permis accordés pour le mois de mars 2016, est déposé.

2016-04-04 ***APPROBATION DES COMPTES À PAYER***

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'APPROUVER les comptes à payer du mois de mars 2016 distribués aux membres du conseil avant la présente séance ordinaire.

ADOPTÉE

2016-04-05 ***APPROBATION DES SALAIRES***

Il est proposé par madame la conseillère Kim Jones
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'APPROUVER la liste des salaires de mars 2016 distribuée aux membres du conseil avant la présente séance ordinaire.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

EMBAUCHE DU DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Dossier reporté.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEUR 16-37 AUX DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT D'URBANISME 282-09

Dossier reporté.

2016-04-06 ***MANDAT À LA FIRME CDGU INGÉNIERIE URBAINE POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-GEORGES ET UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE***

ATTENDU la résolution numéro 2016-03-07 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE le Conseil donne à la firme CDGU ingénierie urbaine le mandat de réaliser les plans et devis pour la réfection du chemin Saint-Georges sur une longueur de 0.75 kilomètre ainsi que la réfection du chemin Saint-Télesphore Nord sur une longueur de 1.1 kilomètre.

QUE les plans et devis soient soumis à la Municipalité pour approbation.

QUE les coûts de ce mandat soient affectés au Programme de subvention de la taxe d'accise sur l'essence (TECQ).

ADOPTÉE

2016-04-07 ***DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DE LA VOIRIE MUNICIPALE (PETITE VOIRIE)***

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

DE DEMANDER une subvention à Madame Lucie Charlebois, députée de Soulanges et Ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la Jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, pour des travaux de voirie locale.

Les travaux sont prévus sur le chemin Rivière-Beaudette et le chemin Petit Saint-Patrice.

ADOPTÉE

2016-04-08 ***RAMASSAGE DES BRANCHES***

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
Appuyé par madame la conseillère Kim Jones
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE le ramassage des branches soit effectué du 18 au 22 avril 2016 et du 24 au 27 mai 2016.

QUE Madame la directrice générale, par intérim fasse le nécessaire afin qu'une annonce à cet effet paraisse dans le journal Montjoie.

ADOPTÉE

2016-04-09 ***OFFRE D'ACHAT POUR LE TERRAIN SITUÉ SUR LE CHEMIN SAINT-GEORGES***

ATTENDU QUE le prix demandé par la Municipalité pour le terrain situé sur le chemin Saint-Georges et ayant la désignation cadastrale 5 846 534, est de 30 000$;

ATTENDU QUE l'offre de 24 000$ est jugée raisonnable;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE le Conseil accepte l'offre faite pour le terrain situé sur le chemin Saint-Georges ayant la désignation cadastrale 5 846 534, au montant de 24 000$ taxes en sus.

QUE Monsieur le maire Yvon Bériault et Madame Lise Longtin directrice générale et secrétaire-trésorière, par intérim soient autorisée à signer tout document, concernant ce dossier, pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

2016-04-10 ***RECONDUCTION DU CONTRAT POUR DIVERS TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DANS LE VILLAGE DE SAINT-TÉLESPHORE POUR LA SAISON 2016-2017***

ATTENDU la résolution numéro 2014-10-07 par laquelle la Municipalité octroyait à Monsieur Serge Liboiron le contrat pour divers travaux de déneigement dans le village de Saint-Télesphore;

ATTENDU QUE conformément à l'article 1.02 du contrat, celui-ci peut être renouvelé pour les deux années consécutives à la date d'octroi du contrat;

ATTENDU QUE l'entrepreneur consent à renouveler le contrat aux mêmes termes et conditions pour une troisième année;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
Appuyé par madame la conseillère Kim Jones
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

DE RECONDUIRE, le contrat pour divers travaux de déneigement dans le village de Saint-Télesphore pour la saison 2016-2017, aux mêmes termes et conditions.

QUE l'entrepreneur remette à la Municipalité une nouvelle preuve d'assurance à l'expiration de la police d'assurance actuellement en vigueur.

ADOPTÉE

2016-04-11 ***RECONDUCTION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DES TROTTOIRS - VILLAGE DE SAINT-TÉLESPHORE***

ATTENDU la résolution numéro 2014-10-10 par laquelle la Municipalité octroyait à Monsieur André Campeau le contrat pour le déneigement et le déglaçage des trottoirs du village de Saint-Télesphore;

ATTENDU QUE conformément à l'article 1.02 du contrat celui-ci peut être renouvelé pour les deux années consécutives à la date d'octroi du contrat;

ATTENDU QUE l'entrepreneur consent à renouveler le contrat aux mêmes termes et conditions pour une troisième année;

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
Appuyé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

DE RECONDUIRE le contrat de déneigement et déglaçage des trottoirs du village de Saint-Télesphore pour la saison 2016-2017, aux mêmes termes et conditions.

QUE l'entrepreneur remette à la Municipalité une nouvelle preuve d'assurance à l'expiration de la police d'assurance actuellement en vigueur.

ADOPTÉE

2016-04-12 ***RECONDUCTION DU CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DES TROTTOIRS - VILLAGE DE DALHOUSIE***

ATTENDU la résolution numéro 2014-10-09 par laquelle la Municipalité octroyait à Monsieur André Campeau le contrat pour le déneigement et le déglaçage des trottoirs du village de Dalhousie;

ATTENDU QUE conformément au contrat celui-ci peut être renouvelé pour les deux années consécutives à la date d'octroi du contrat;

ATTENDU QUE l'entrepreneur consent à renouveler le contrat aux mêmes termes et conditions pour une troisième année;

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
Appuyé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

DE RECONDUIRE le contrat de déneigement et déglaçage des trottoirs du village de Dalhousie pour la saison 2016-2017, aux mêmes termes et conditions.

QUE l'entrepreneur remette à la Municipalité une nouvelle preuve d'assurance à l'expiration de la police d'assurance actuellement en vigueur.

ADOPTÉE

2016-04-13 ***RECONDUCTION DU CONTRAT POUR DIVERS TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT - VILLAGE DE DALHOUSIE***

ATTENDU la résolution numéro 2014-10-09 par laquelle la Municipalité octroyait à Monsieur André Campeau le contrat pour divers travaux de déneigement dans le village de Dalhousie;

ATTENDU QUE conformément à l'article 1.02 du contrat celui-ci peut être renouvelé pour les deux années consécutives à la date d'octroi du contrat;

ATTENDU QUE l'entrepreneur consent à renouveler le contrat aux mêmes termes et conditions pour une troisième année;

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
Appuyé par madame la conseillère Kim Jones
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

DE RECONDUIRE, le contrat pour divers travaux de déneigement dans le village de Dalhousie pour la saison 2016-2017, aux mêmes termes et conditions.

QUE l'entrepreneur remette à la Municipalité une nouvelle preuve d'assurance à l'expiration de la police d'assurance actuellement en vigueur.

ADOPTÉE

2016-04-14 ***PAIEMENT FINAL DANS LE DOSSIER DES LIGNES DE CHEMINS***

ATTENDU la résolution 2016-03-03 par laquelle le Conseil mandatait Monsieur Yvon Bériault, maire et madame Lise Longtin, directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim pour s'entendre avec l'entrepreneur sur les conditions mettant fin au contrat;

ATTENDU QUE la moitié des travaux prévus au contrat ont été exécutés;

ATTENDU QUE les travaux qui n'ont pas été exécutés seront incorporés aux projets de réhabilitation et réfection des chemins prévus en 2016;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'APPROUVER le paiement de la facture # 342642 au montant de 3338,83$, taxes en sus ce qui, d'un commun accord, mettra fin au contrat.

ADOPTÉE

2016-04-15 ***PAIEMENT POUR LES DIVERS TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DU VILLAGE DE SAINT-TÉLESPHORE***

ATTENDU QUE les divers travaux de déneigement ont été exécutés à la satisfaction de la Municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'AUTORISER le paiement de la facture # 637757 au montant de 5 875 $ taxes en sus, à Monsieur Serge Liboiron, pour le déneigement du Centre communautaire, du garage municipal, de la caserne des pompiers, du parc André-Leblanc, de l'usine d'épuration de Saint-Télesphore et de la station de pompage sur la route 340.

ADOPTÉE

2016-04-16 ***PAIEMENT POUR DIVERS TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN EXTÉRIEUR DURANT L'HIVER POUR LE VILLAGE DE SAINT-TÉLESPHORE***

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'AUTORISER le paiement de la facture # 637756 au montant de 467.50 $ taxes en sus, à Monsieur Serge Liboiron, pour les divers travaux de nettoyage et d'entretien extérieur durant l'hiver 2015-2016.

ADOPTÉE

2016-04-17 ***PAIEMENT DE FACTURES À PG SOLUTIONS***

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'ENTÉRINER le paiement à PG Solutions des factures suivantes totalisant 8306,23$:

CESA 17307 au montant de 113,54$ taxes incluses
STD 24110 au montant de 315,03 $ taxes incluses
STD 24111 au montant de 2 515,67$ taxes incluses
STD 24112 au montant de 3 217$ taxes incluses
FO07483 au montant de 430,13$ taxes incluses
FO 07624 au montant de 580,06$ taxes incluses
STD 26207 au montant de 1134,80$ taxes incluses

ADOPTÉE

ACHAT D'UNE RAMPE POUR L'ESCALIER EXTÉRIEUR DE L'HÔTEL DE VILLE

Sujet annulé

2016-04-18 ***SERVICE INCENDIE - OCTROIE DU CONTRAT POUR L'INSPECTION DES CYLINDRES D'AIR***

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
Appuyé par madame la conseillère Kim Jones
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'OCTROYER à Monsieur Stéphane Trottier le contrat pour l'inspection et le remplissage des cylindres d'air sur place en caserne ou sur les interventions conformément à la liste de prix fournie.

ADOPTÉE

2016-04-19 ***SERVICE INCENDIE - EMBAUCHE DE MONSIEUR KEVIN BOIVIN***

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Kevin Boivin a posé sa candidature à titre de pompier volontaire;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Kevin Boivin est citoyen de Saint-Télesphore;

CONSIDÉRANT QUE nous devrons rencontrer les exigences du schéma de couverture de risques en ce qui concerne le nombre d'effectifs présents lors d'un appel;

Il est proposé par madame la conseillère Kim Jones
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'ENGAGER Monsieur Kevin Boivin en tant que pompier pour notre service d'incendie selon les conditions prévues au contrat. L'embauche prenant effet immédiatement.

ADOPTÉE

2016-04-20 ***CANDIDAT POUR L'OUVERTURE ESTIVALE DU CHALET DU PARC ANDRÉ-LEBLANC***

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

DE PUBLIER dans le journal Montjoie un appel de candidature pour l'ouverture et la fermeture du chalet du 23 mai 2016 au 10 octobre 2016 pour les soirs, les fins de semaine et les jours fériés.

La rétribution sera de 10$ pour l'ouverture et la fermeture sur fin de semaine et jours fériés et de 5$ pour la fermeture la semaine.

ADOPTÉE

2016-04-21 ***CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)***

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du Conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'AUTORISER le maire Yvon Bériault et deux membres du Conseil à assister au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités, qui se tiendra à Québec les 29 et 30 septembre ainsi que le 1er octobre 2016. Les frais de représentation leur seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

2016-04-22 ***FÊTE DES BÉNÉVOLES***

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'AUTORISER un budget de 1 500 $ pour la fête des bénévoles qui aura lieu le vendredi 27 mai 2016.

ADOPTÉE

LAVE-AUTO -ACTIVITÉ DE FINANCEMENT DES POMPIERS

Sujet annulé

2016-04-23 ***DON ANNUEL À LA FONDATION DE L'HÔPITAL DU SUROÎT***

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'EFFECTUER le versement annuel du don de 382.50 $ à la fondation de l'Hôpital du Suroît, celui-ci étant le cinquième et dernier versement prévu à l'entente signée le 24 mai 2012.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

La correspondance mensuelle est présentée aux membres du conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une seule question a été posée et portait sur les factures à payer à PG Solutions.

2016-04-24 ***LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE***

Il est proposé par monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

Que, puisque tous les points à l'ordre du jour ont été discutés, la séance soit levée à 19:59 heures.

ADOPTÉE

Le procès verbal de la présente assemblée est accepté et signé par Monsieur le maire, ce jour du mois mai 2016.

_____
Monsieur Yvon Bériault, maire

_____
Lise Longtin directrice générale et
Secrétaire-trésorière, par intérim